

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR



DATE : 10 avril 2017
HEURE : 20 h
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville

1. Ouverture de séance
2. Vérification et acceptation de l'ordre du jour
3. Questions de l'auditoire
 - 3.1.
 - 3.2.
 - 3.3.
4. Correspondances
 - 4.1.
 - 4.2.
 - 4.3.

5. GREFFE

- 5.1. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'étude de dérogations mineures tenue le 13 mars 2017 à 19 h 15
- 5.2. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire d'information et de consultation publique tenue le 13 mars 2017 à 19 h 30
- 5.3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2017 à 20 h
- 5.4. Affaires découlant des procès-verbaux
- 5.5. Nomination d'un procureur pour représenter la Ville devant la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Marie pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 mars 2020
- 5.6. Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances biens du Regroupement Estrie pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013
- 5.7. Avis de présentation du règlement numéro 1694-2017 modifiant le règlement numéro 1686-2016 décrétant la tarification pour les activités, biens et services, plus particulièrement l'annexe A, soit celle pour les services offerts et les activités organisées par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ainsi que l'annexe F, soit celle pour les services offerts et les activités organisées par le Service des parcs et des équipements récréatifs
- 5.8. Projet du règlement 1695-2017 amendant le règlement de construction numéro 1393-2007 et ses amendements et plus particulièrement afin ① de remplacer l'article 2.1 intitulé «Application du règlement» en son paragraphe e), visant l'émission des constats d'infraction par l'inspecteur en bâtiments et ② d'abroger et remplacer l'article 3.17 intitulé «Prohibition de certains matériaux de blindage des bâtiments» et l'article 3.18 intitulé «Exceptions» visant les dispositions relatives à la fortification des bâtiments
 - 5.8.1. Avis de présentation du règlement numéro 1695-2017
 - 5.8.2. Adoption du premier projet du règlement numéro 1695-2017
- 5.9.
- 5.10.

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1. Acceptation des comptes pour la période du 13 mars 2017 au 9 avril 2017
- 6.2. Acceptation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016
- 6.3. Nomination des auditeurs pour l'année 2017

- 6.4. Affectation du surplus non affecté à différentes réserves, soit :
 - 6.4.1. Réserve pour le remplacement des membranes de l'usine d'eau potable
 - 6.4.2. Réserve gestion des matières résiduelles
- 6.5. Autorisation à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec
- 6.6.
- 6.7.
- 6.8.
- 6.9.
- 6.10.

7. URBANISME

- 7.1. Résolution acceptant ou refusant les dérogations mineures suivantes, soit :
 - 7.1.1. Propriété sise au 739 avenue Voyer
Lot : 2 962 328 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre la construction d'un abri d'auto avec vestibule d'entrée sous l'abri d'auto d'une dimension de 6,1 mètres par 7,32 mètres, sur fondation techno-pieux, à une distance de 1,5 mètre de la ligne latérale calculée à partir du revêtement extérieur projeté du mur latéral au lieu d'un minimum de 2,0 mètres, tel qu'exigé à l'article 6.4.1b) du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.2. Propriété sise au 1135 boulevard Vachon Nord
Lot : 3 253 620 du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre, pour son locataire, l'installation de huit (8) enseignes sur la façade du bâtiment, soit six (6) enseignes d'une superficie de 1,9 mètre carré chacune, ainsi que deux (2) enseignes d'une superficie de 3,8 mètres carrés chacune, représentant une superficie totale de 19,0 mètres carrés, contrairement à ce qui est stipulé aux articles 11.3.3.4 et 11.3.4, catégorie «B», paragraphe a) du règlement de zonage numéro 1391-2007 qui n'autorise qu'une seule enseigne par local commercial d'une superficie maximale de 9,0 mètres carrés
- 7.2. Résolution fixant une séance d'information (8 mai 2017 à 19 h 45) pour l'étude de deux (2) demandes de dérogations mineures, soit :
 - 7.2.1. Propriété sise au 267 route Chassé
Lot : 3 253 303 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre l'agrandissement du bâtiment commercial à une distance de 3,0 mètres de la ligne arrière du lot au lieu d'un minimum de 6,0 mètres tel qu'exigé à l'article 23.4.2c) du règlement de zonage numéro 1391-2007.
 - 7.2.2. Propriété sise au 1207-1211 avenue Bisson
Lot : 5 990 822 du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre ① l'aménagement de vingt et une (21) cases de stationnement au lieu d'un minimum de vingt-neuf (29) cases (1 case / 50 mètres carrés de plancher) tel qu'exigé à l'article 9.6.1 du règlement de zonage numéro 1391-2007, ② permettre la localisation, dans le parc industriel secteur Est, des vingt et une (21) cases de stationnement en bordure de la façade principale du bâtiment au lieu d'un maximum permis de quinze (15) cases tel qu'autorisé à l'article 21.3.2 du règlement de zonage numéro 1391-2007 et ③ permettre que le revêtement extérieur sur la façade principale du bâtiment situé dans le parc industriel, secteur Est, soit composé de cinq (5) matériaux plutôt que trois (3) tel que stipulé à l'article 21.7 du règlement de zonage numéro 1391-2007.
- 7.3. Projet de construction d'une habitation de type unifamilial de deux (2) étages sur le lot 5 507 276 situé à l'intérieur du PIIA dans une partie du boulevard Lamontagne
- 7.4.
- 7.5.
- 7.6.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1. Embauche de personnel, Programmes Camp de jour, Service de garde et Parc-O-Lol 2017
- 8.2. Embauche de personnel / Programme printemps 2017
- 8.3. Signatures du protocole d'entente avec les représentants du *Club Les Joyeux Beaucerons inc.* pour la période du 18 avril 2017 au 31 décembre 2020
- 8.4. Signatures de l'entente avec le *Comité des Fêtes du Canada Sainte-Marie* pour la tenue de l'événement «Fête du Canada de Sainte-Marie» le 1^{er} juillet 2017

- 8.5. Signatures du protocole d'entente avec les représentants du *Club Cycliste Sainte-Marie* pour la période du 18 avril 2017 au 31 décembre 2018
- 8.6. Reconnaissance d'organismes en vertu de la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes* pour les organismes suivants :
 - 8.6.1. Les Danseurs de Ste-Marie inc.
 - 8.6.2. Le Chœur des Troubadours de ma Vallée inc.
- 8.7.
- 8.8.
- 8.9.
- 8.10.

9. PARCS ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

- 9.1. Centre Caztel / embauche de personnel pour la saison estivale 2017
 - 9.1.1. Secteur aréna
 - 9.1.2. Secteur bar
 - 9.1.3. Préposés à l'accueil et au vestiaire
- 9.2. Signatures du contrat de location de l'enceinte de la patinoire Desjardins du Centre Caztel avec *Great Benjamins Circus* pour la présentation d'un cirque le 29 mai 2017
- 9.3. Signatures du contrat de location de l'enceinte de la patinoire Desjardins du Centre Caztel avec le *Club de boxe Aly – Jeunes espoirs de boxe Aly* pour la présentation d'un gala de boxe le 13 mai 2017
- 9.4. Signatures d'un contrat de location avec *Prosport enr.* (monsieur André Levasseur) pour l'opération d'une boutique de sport et d'aiguillage de patins au Centre Caztel pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2020
- 9.5. Achat de tapis passe-fils pour la tenue d'événements extérieurs et intérieurs au Centre Caztel
- 9.6. Embauche d'une seconde adjointe à la coordination des événements pour le Centre Caztel pour la période du 24 avril 2017 au 24 avril 2018
- 9.7. Modification du contrat de travail à durée déterminée de l'adjointe à la coordination des événements pour le Centre Caztel
- 9.8.
- 9.9.
- 9.10.

10. INGÉNIERIE

- 10.1. Création d'une banque d'heures de temps supplémentaire pour le chargé de projets et les techniciens en génie civil
- 10.2. Signature d'une permission accordée par Hydro-Québec pour des travaux à effectuer sous les lignes de transport dans le cadre des travaux de réfection et d'élargissement du rang Saint-Gabriel Sud (phase 2) (remplacement de la résolution numéro 2017-03-239)
- 10.3. Acceptation des soumissions publiques pour les travaux de pavage 2016, soit :
 - 10.3.1. Lot A – Réparation du pavage des rues
 - 10.3.2. Lot B – Réfection du pavage de diverses rues et rangs
 - 10.3.3. Lot C - Fourniture de béton bitumineux EB-5 (matériau seulement)
 - 10.3.4. Lot D - Fourniture de béton bitumineux EB-10C (matériau seulement)
- 10.4. Stationnement incitatif – Parc relais de stationnement, bretelle Autoroute 73, route Cameron / mandat de services professionnels à une firme spécialisée pour la préparation d'une étude de circulation.
- 10.5. Embauche d'étudiants - techniciens en génie civil pour la période estivale 2017
- 10.6. Achat de deux (2) purgeurs automatisés pour le réseau d'aqueduc
- 10.7. Panneau de contrôle du Poste de pompage Vachon Nord (Kentucky) / remplacement du PLC (ordinateur) et ajout d'un HMI (création de l'interface)
- 10.8. Poste de pompage des Berges / modification de la plomberie et installation de la pompe numéro 2
- 10.9. Mandat de services professionnels pour l'installation d'un câble de fibre optique reliant les postes de pompage Baronet et des Berges ainsi que le futur surpresseur de la rue du Vallon au réseau de la Ville
- 10.10. Travaux d'installation de câbles de fibre optique reliant les postes de pompage Baronet et des Berges ainsi que le futur surpresseur de la rue du Vallon au réseau de la Ville
- 10.11.
- 10.12.
- 10.13.

11. TRAVAUX PUBLICS

- 11.1. Embauche d'étudiants pour la période estivale 2017
- 11.2. Acceptation des soumissions pour la location de camions spécialisés pour le nettoyage des conduites d'égouts domestique et pluvial ainsi que les puisards de rues pour la période du 15 avril 2017 au 30 avril 2018
- 11.3. Ratification du dépôt de l'offre de service pour l'entretien de la Véloroute de la Chaudière pour la partie de la voie cyclable située sur les territoires des municipalités de Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Scott et Saint-Isidore pour l'année 2017
- 11.4. Autorisation et financement de travaux de voirie nécessaires aux projets de réfection du pavage prévus au programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2017
- 11.5. Prolongation de la période d'embauche d'un salarié temporaire au Service des travaux publics
- 11.6. Embauche d'un salarié temporaire au Service des travaux publics pour la période du 18 avril 2017 au 5 août 2017
- 11.7.
- 11.8.
- 11.9.
- 11.10.

12. SÉCURITÉ INCENDIE

- 12.1. Achat de lampes de recherche financées à même le fonds de roulement
- 12.2.
- 12.3.

13. DIRECTION GÉNÉRALE

- 13.1. Aide financière
 - 13.1.1. Le Chœur des Troubadours de ma Vallée
 - 13.1.2.
 - 13.1.3.
- 13.2. Vente d'un terrain résidentiel (lot 5 855 530 du Cadastre du Québec) à *madame Michèle Raby et monsieur Gabriel Breton*
- 13.3. Acceptation des états financiers de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Sainte-Marie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016
- 13.4. Entente avec l'Office municipal d'habitation de Sainte-Marie et la Société d'habitation du Québec pour le programme de supplément au loyer – Marché privé (SLI) dans le cadre du projet pilote de la Coalition pour le développement du PSL en santé mentale en Chaudière-Appalaches / ajout d'une unité supplémentaire
- 13.5. Office régional d'habitation pour la Nouvelle-Beauce / intention de la MRC de La Nouvelle-Beauce de déclarer sa compétence
- 13.6. Véloroute de la Chaudière, secteur Nouvelle-Beauce / intention de la MRC de La Nouvelle-Beauce de déclarer sa compétence
- 13.7. Inscriptions aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront les 4 et 5 mai 2017 au Palais des Congrès de Montréal
- 13.8. Signatures de l'entente de contribution financière pour la réalisation de travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées domestiques incluant les eaux pluviales dans le secteur Ouest dans le cadre du *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)*
- 13.9. Signatures de l'entente de contribution financière pour la réalisation de travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées domestiques incluant les eaux pluviales sur la rue Notre-Dame Sud et le boulevard Vachon Sud, entre l'usine de filtration et la Crossing-Labrecque, dans le cadre du *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)*
- 13.10. Vente de terrain industriel (lot 5 990 822 du Cadastre du Québec / Parc secteur Est) à *Gestion Sylvain Marcoux inc.*
 - 13.10.1. Résolution autorisant la signature de la promesse d'achat
 - 13.10.2. Résolution autorisant la vente
- 13.11. Défi 911 / autorisation de passage le jeudi 12 octobre 2017 dans le cadre du parcours à vélo «Le Tour»
- 13.12. Appui à la Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 23 au 29 avril 2017

- 13.13. Mandat de services professionnels pour la réhabilitation environnementale des sols pour les propriétés sises au 392 avenue Saint-Joseph et 364 avenue Rose-Anna-Giroux
- 13.14. Signatures d'un bail de location avec *Béton Bolduc inc.* concernant la location d'une partie du bâtiment communément appelé «séchoir – section garage» sis au 1270 1^{re} rue du Parc-Industriel pour la période du 7 avril 2017 au 7 mai 2017 pour la préparation de présentoirs de produits promotionnels
- 13.15. Acquisition du lot 6 008 944 du Cadastre du Québec, propriété du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)
- 13.16. Acquisition du lot 2 961 752 du Cadastre du Québec, propriété de la compagnie *2421-7242 Québec inc.*
- 13.17.
- 13.18.
- 13.19.
- 13.20.
14. Dépôt de documents
 - 14.1.
 - 14.2.
 - 14.3.
15. Questions de l'auditoire
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

/CF